

Réf: Dossier N° 047863

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATLANTIC FORAGE »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 225 A, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/10/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 13/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATLANTIC FORAGE »

Objet : La société a pour objet en république de Cote d'Ivoire et à l'étranger :

- DRILLING FORAGE
- IMPORT-EXPORT
- AGRICULTURE
- CONSTRUCTION
- EXPLOITATION MINIERE

ET GÉNÉRALEMENT, TOUTES OPÉRATIONS MOBILIÈRES, IMMOBILIÈRES OU FINANCIÈRES SE RATTACHANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT À L'OBJET SOCIAL CI-DESSUS OU À TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES SUSCEPTIBLES D'EN FACILITER L'EXÉCUTION OU LE DÉVELOPPEMENT

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4, Lot 225 A, Ilot 0

Dirigeant(s) : M NOULLA SRINIVAS (COGÉRANT), M GUTHA LAXMAN REDDY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05328 du 25/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36320/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

